



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2024 - 26

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 20 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 21

Quorum : **16**

Date de convocation : 13 juin 2024

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DURANT-GABORIT Anne - Maire de Ligny le Ribault
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William – Maire de la Neuville sur Essonne
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental
- Madame FLEURY Line – Conseillère Départementale

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Monsieur BRICHARD Gérard | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Madame GALZIN Florence |
| - Madame LEVY Véronique | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Monsieur NIEUVIARTS Hervé |
| - Monsieur JACQUET David | à | Madame AUVRAY Chantal |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente qu'aux termes de l'article 34 de la loi n°84-593 du 13 juillet 1984 relative aux dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'assemblée délibérante qui détermine ainsi l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Par ailleurs, les articles L.2313-1 et R.2313-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) imposent la tenue d'un « état du personnel » et l'obligation de le joindre en annexe au budget primitif et au compte administratif.

Enfin, le Conseil d'Administration adopte tout au long de l'année des délibérations de création, modification ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents. Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents du Centre de Gestion du Loiret.

La modification du tableau des effectifs proposée prend en compte les éléments suivants :

- Suppression d'un poste vacant d'Administrateur général suite au départ en retraite de l'agent ;
- Suppression d'un poste vacant d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe suite au décès d'un agent,
- Suppression d'un poste vacant d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe suite au départ en disponibilité de longue durée d'un agent,
- Suppression d'un poste vacant d'Adjoint administratif suite à l'achèvement d'une campagne de recrutement,
- Suppression d'un poste vacant de Technicien suite à l'achèvement d'une campagne de recrutement (recrutement ouvert sur plusieurs grades).

Par ailleurs, et pour simple information, est indiqué au Conseil d'Administration qu'un changement d'organigramme sera effectif au 1^{er} juillet prochain et prévoira l'intégration de l'agent en charge de la mission archives, auparavant rattaché à la direction, dans le pôle Emploi Territorial.

Le tableau des effectifs se présenterait comme suit :

Filière Administrative	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Administrateur hors classe	A	35 H	1	0
Administrateur (cadre d'emploi pour recrutement)	A	35 H	1	0
Attaché hors classe	A	35H	1	0
Attaché principal	A	35H	3	3
Attaché	A	35H	4	3
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35H	2	2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	35H	1	1
Attaché ou rédacteur (cadre d'emploi pour recrutement)	A/B	35H	1	0
Rédacteur	B	35H	3	3
Rédacteur (cadre d'emploi pour recrutement)	B	35H	1	0
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	35H	15	13
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	35H	7	5

Filière Administrative	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Adjoint Administratif	C	35H	4	3
Directeur Général des Services de 80 000 à 150000 hab	A	35H	1	0
Directeur Général Adjoint de 40 000 à 150 000 hab	A	35H	1	1
Sous-total Administratif			46	34
Filière Technique	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Ingénieur principal	A	35H	1	1
Technicien principal de 1ère classe	B	35H	2	2
Technicien principal de 2ème classe	B	35H	2	2
Technicien	B	35H	1	1
Sous-total Technique			6	6
Filière Culturelle	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Assistant de conservation	B	35H	1	1
Sous-total Culturelle			1	1
Filière Médico-sociale	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Médecin hors classe	A	35H	1	0
Médecin hors classe	A	21H	2	1
Médecin hors classe	A	14H	2	2
Médecin hors classe	A	7H	1	1
Infirmière de soins hors classe	A	35H	1	1
Infirmière en soins généraux de classe normale	A	35H	1	1
Sous total médico-sociale			8	6
TOTAL			61	47

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 25 juin 2024

La Présidente



Florence GALZIN